

La sécurité électrique de votre installation



La plupart des incidents liés à l'électricité sont dus à la vétusté de l'installation, à du matériel inadapté, mais aussi, à l'ignorance ou l'imprudence... Alors que quelques règles de sécurité simples à suivre suffiraient à les éviter et à profiter de l'électricité en toute tranquillité !



Disjoncteur différentiel et prise de terre : le duo gagnant de votre sécurité !

Quels éléments composent une installation sûre ?



Le disjoncteur principal différentiel :

Il commande entièrement l'installation et sert à la mettre hors tension automatiquement en cas de court-circuit, ou d'appel d'une puissance supérieure à celle de votre abonnement, ainsi que les défauts d'isolement. Vous devez le couper manuellement en cas d'intervention, même minime, sur votre installation pour éviter tout accident. La fonction différentielle est une détection d'anomalie éventuelle supplémentaire (qui complète le rôle du disjoncteur).

La prise de terre :

Protection supplémentaire pour les personnes, son rôle est d'évacuer l'électricité se trouvant sur l'enveloppe métallique de l'appareil lorsque celui-ci a un défaut d'isolement et représente alors un danger d'électrocution pour les utilisateurs.

Les fils électriques :

Ils doivent être d'une section suffisante pour supporter l'intensité (en Ampères) qui les parcourra ; et protégés par des conduits, ou plinthes. Ne branchez jamais un appareil de puissance élevée sur une prise inadaptée.

Les coupe-circuits :

(appelés plus communément, plombs ou fusibles) : Reliés à chacun de vos appareils, ils coupent le courant automatiquement en cas de surchauffe ou de court-circuit, et protègent ainsi l'ensemble de l'installation. Ils sont remplacés obligatoirement dans les installations récentes par des dispositifs différentiels, les disjoncteurs divisionnaires, qui sont encore plus sensibles aux fuites de courant et vous protègent plus efficacement.



Faites réviser et entretenir régulièrement votre installation par un électricien qualifié.

Vous avez un doute sur la conformité de votre installation... Des organismes comme le Consuel vous proposent des bilans sur-mesure et impartiaux de votre installation, réalisés par des experts, sans aucun engagement de travaux.

Important !



L'estampille NF et ses

« déclinaisons » (NF-Use, NF Performance...), ou CE garantissent la conformité des matériels électriques et des appareils électroménagers aux normes françaises de sécurité ou européennes, ainsi que le confort et la performance.



Outillage extérieur...

Il doit posséder l'un des 2 symboles suivants : double isolation + protection contre l'eau ou fiche avec mise à la terre (Ipx3).

Les labels Promotelec

Habitat Neuf et Habitat Existant vous assurent la réalisation d'une installation électrique sûre, adaptée à vos besoins.

Conseil SICAE !





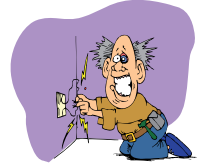
Des gestes simples pour votre sécurité !

*Des accidents domestiques...
il y en a tous
les jours !
Voici quelques
conseils pour
les éviter...*



Ne faites pas rimer bricolage avec dommages !

- Mettez le disjoncteur sur la position « arrêt » avant toute intervention sur votre installation même minime tel que le remplacement d'une ampoule.
- Prenez des précautions avant de percer un mur ou un plafond, en vérifiant où se situent les canalisations électriques.



Pensez aux plus petits !

- Protégez les enfants et optez pour des prises à éclipse (=obturateur), dont les orifices sont fermés par des volets. Ces prises sont obligatoires pour toute nouvelle installation ou rénovation suivant la norme NF C15-100.
- Exigez des jouets fonctionnant à piles ou pourvus d'un transformateur, qui réduit le courant 110 ou 230 V à une tension d'utilisation inoffensive.

L'eau et l'électricité ne font pas bon ménage !

- N'utilisez pas d'appareils électriques avec les mains mouillées ou les pieds dans l'eau (même le téléphone).
- Les salles d'eau sont l'objet de règles de sécurité particulièrement strictes pour éviter tout risque d'électrocution. L'installation électrique de ces pièces doit être réalisée dans le respect absolu de la norme NF C15-100 et requiert l'intervention de professionnels certifiés.
- Ne tentez jamais d'éteindre un feu d'origine électrique avec de l'eau.



Une urgence !

*...Nous
sommes
à vos côtés
24 h/24
et
7 jours/7*



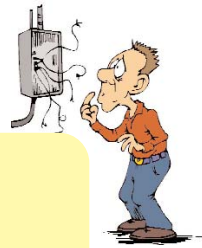
À l'extérieur...

- Soyez vigilant à proximité des lignes aériennes : ne déployez pas de pièces métalliques de grande longueur (échafaudage, canne à pêche...), ne faites pas voler de cerf-volant., etc...
- Ne touchez jamais aux fils électriques tombés à terre et prévenez en urgence nos services.
- Ne grimpez pas aux poteaux électriques.

Le saviez-vous ?

Ne jamais...

- Utiliser les interrupteurs et prises mal fixés au mur ni les appareils qui grésillent.
- Débrancher un appareil électroménager en le tirant par son cordon d'alimentation.
- Procéder à une « intervention » sur un appareil électrique sans le débrancher ou avec un objet en métal (ex : retirer un toast coincé dans un grille-pain).
- Laisser traîner une rallonge branchée avec une extrémité libre : elle est sous tension !
- Changer la prise d'alimentation d'un appareil électrique neuf, elle est adaptée !
- Vous absenter de manière prolongée sans débrancher vos appareils électriques. Seul le strict nécessaire doit rester alimenté (alarme, congélateur...).
- Toucher un fil électrique dénudé.
- Surcharger vos prises avec de nombreuses multiprises car votre installation n'est pas prévue pour, et vous risquez l'incendie.



**+ d'infos ? Un conseil, une question...
Nos conseillers sont à votre service !**